

PLAN
D'ACTION

ÉDUCATION, EMPLOI
ET PRODUCTIVITÉ



**PLAN
D'ACTION**

**ÉDUCATION, EMPLOI
ET PRODUCTIVITÉ**



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 08-00031
ISBN – 978-2-550-52679-7 (version imprimée)
ISBN – 978-2-550-52680-3 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

ÉDUCATION, EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Aujourd'hui, plus que jamais, l'éducation est le moteur de l'évolution du Québec. Elle est aussi à la base de la performance économique et de la productivité des entreprises. Il faut le dire et le redire.

L'éducation et l'économie se renforcent mutuellement. Autant la formation est un facteur de croissance économique, autant celle-ci contribue en retour au niveau culturel, social, éducatif et scientifique de la population.

Le défi de l'emploi et de la productivité au Québec nous pousse à l'action. Les entreprises, petites et grandes, ainsi que les réseaux de l'éducation doivent retrousser leurs manches, travailler ensemble et unir leurs forces pour y arriver. Il y va de la prospérité de notre société et de son avenir.

Dans toutes les régions, ce sont les initiatives de chacune de nos communautés qui feront la différence. Ce sont les solutions pratiques mises au point par les écoles et les entreprises d'une même collectivité qui seront les plus judicieuses. Pour avancer sur ce terrain, il faudra développer de nouvelles avenues de collaboration, de nouvelles formes de partenariats, plus directs, plus simples et plus étroits. De nouvelles façons de faire permettront une formation adaptée aux besoins des travailleurs et des entreprises. Pour réussir, il faudra s'entraider, parce que nous sommes dans la même grande famille, dans la même région, face aux mêmes problèmes de relève, de recyclage, de perfectionnement et de compétitivité.

Dans plusieurs régions aux prises avec une baisse démographique, offrir les services de formation requis est en soi un défi. La concertation régionale et la collaboration de tous deviennent alors des atouts importants. Dans ce travail à faire ensemble, il faudra innover, sortir des sentiers battus, mieux prévoir et s'adapter plus rapidement aux changements.

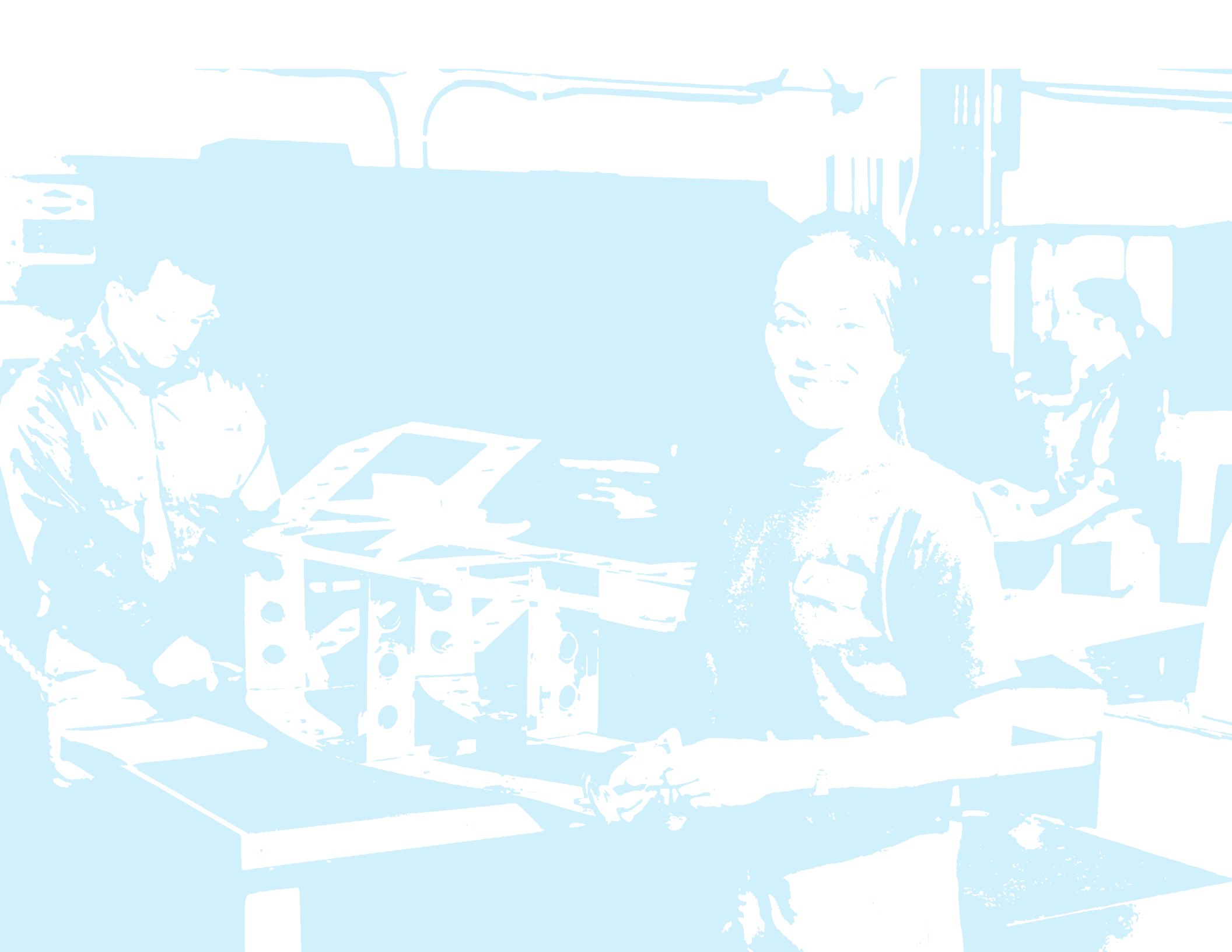
Pour quelqu'un qui vient de perdre son emploi, retourner en formation demande du courage. Il faut soutenir chacun et chacune dans ce parcours et construire sur les compétences acquises, ajouter aux moyens en place et améliorer ceux que nous offrons déjà.

Il faut mettre à profit l'expertise que nous avons développée, travailler ensemble et innover pour faire face au défi de l'emploi.

C'est la direction que nous avons voulu donner à ce plan d'action.



Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



LE DISPOSITIF DE FORMATION EN PLACE

L'ensemble du territoire est couvert par un dispositif de formation professionnelle et technique accessible. Les programmes sont à jour et les équipements sont modernes. Le taux de placement est élevé et les employeurs se disent très satisfaits des recrues. D'ailleurs, les élèves de la formation professionnelle et technique se classent parmi les meilleurs à l'échelle canadienne et internationale.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE : DES FORMATIONS DIVERSIFIÉES ET DE GRANDE QUALITÉ

Formation professionnelle

- > 70 commissions scolaires, dont 9 anglophones;
- > 175 centres de formation professionnelle;
- > 3 établissements gouvernementaux;
- > 34 établissements privés;
- > 142 programmes de formation professionnelle;
- > 25 programmes de spécialisation;
- > 202 programmes de courte durée.

Formation technique

- > 52 cégeps et campus, dont 5 anglophones;
- > 4 établissements gouvernementaux;
- > 49 établissements privés;
- > 112 programmes d'études techniques;
- > 1 547 programmes de courte durée.

**UN EFFORT BUDGÉTAIRE DE 1,5 MILLARD EN 2006-2007
dont plus 100 M\$ en immobilisations et équipements**

**UNE RELÈVE QUALIFIÉE
(près de 200 000 spécialistes formés chaque année
par des professionnels chevronnés)**

Formation professionnelle	Inscriptions en 2006-2007	Formation technique
91 743	Total	97 681
51 419	Hommes	38 977
40 324	Femmes	58 704



L'ÉDUCATION DES ADULTES : UN SECTEUR POPULAIRE

200 centres de formation générale des adultes dans les commissions scolaires

Ces centres de formation offrent :

- > les services de soutien à l'enseignement suivants (soutien pédagogique; alphabétisation; enseignement présecondaire; enseignement au premier et au second cycle du secondaire; intégration sociale; intégration socio-professionnelle; francisation; préparation à la formation professionnelle; préparation aux études postsecondaires; services d'aide à la démarche de formation);
- > des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement en cours d'implantation;
- > des services complémentaires.

181 organismes d'action communautaire autonomes

Ces organismes offrent :

- > des services et des activités complémentaires à la formation générale de base des adultes, tels l'alphabétisation, la lutte au décrochage scolaire et le retour aux études;
- > des services d'éducation populaire liés au développement intellectuel, social et culturel des personnes.

164 000 adultes par année en formation générale de base

- > Plus de 20 000 adultes inscrits à des préalables pour accéder à la formation professionnelle.
- > Plus de 20 000 adultes suivant des cours pour accéder aux études post-secondaires.
- > Près de 15 000 adultes dans les services d'alphabétisation des commissions scolaires.
- > Plus de 10 000 personnes par année obtiennent leur diplôme d'études secondaires à l'éducation des adultes.

Un effort budgétaire de plus de 260 M\$

dont 16,8 M\$ pour le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation



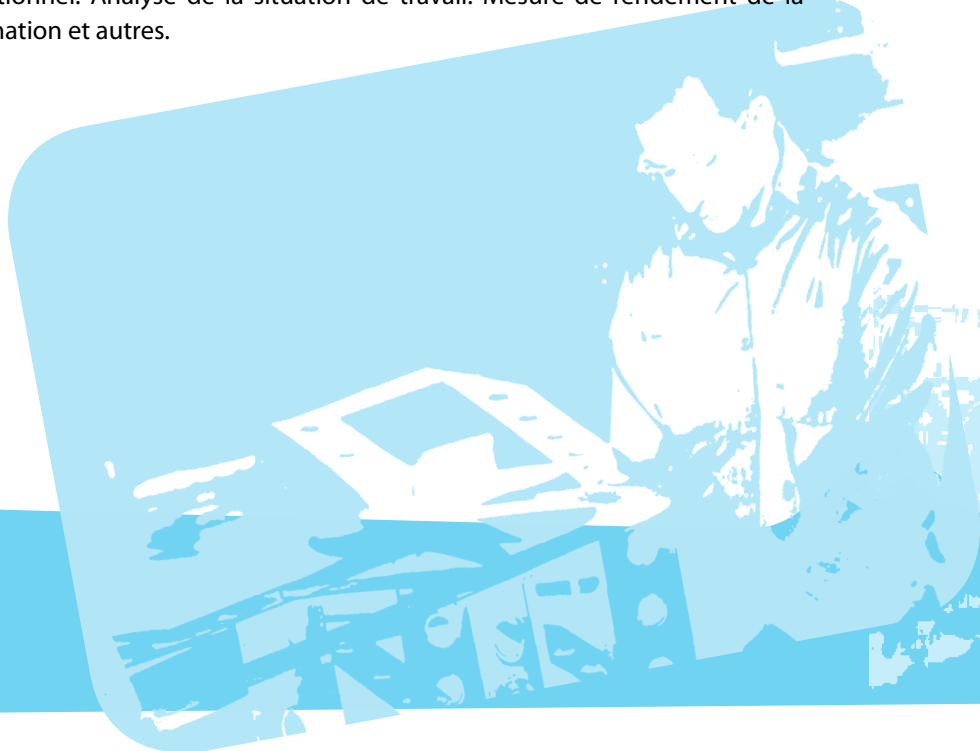
DES SERVICES SUR MESURE AUX ENTREPRISES

Les services aux entreprises (SAE) des cégeps et des commissions scolaires offrent une gamme de services de formation de la main-d'œuvre sur mesure, souples et adaptés à la culture particulière, aux besoins et aux exigences de chaque entreprise.

- > Un réseau de 110 points de services répartis dans toutes les régions
- > Un bassin de départ de plus de 400 professionnels qualifiés

Des services de formation flexibles et sur mesure

Identification et analyse des besoins de formation. Élaboration de programmes de formation en fonction de besoins spécifiques. Organisation, évaluation et suivi de la formation. Conception de matériel didactique. Évaluation des acquis extrascolaires. Soutien pédagogique. Diagnostic organisationnel. Analyse de la situation de travail. Mesure de rendement de la formation et autres.



LE QUÉBEC A UN GRAND BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

- > Près de 700 000 postes sont à pourvoir au Québec d'ici 2010 en raison de la croissance économique et des nombreux départs à la retraite.
- > La majorité de ces emplois exigent une formation professionnelle et technique.
- > En raison de l'évolution rapide des technologies et des savoirs ainsi que de la restructuration industrielle et de la réorganisation du travail, plusieurs personnes doivent mettre leurs compétences à jour ou se recycler.
- > La formation initiale et continue constitue un élément majeur pour une meilleure productivité et pour assurer la compétitivité économique des entreprises québécoises à l'échelle mondiale.
- > La formation générale de base devient une exigence d'embauche, et l'analphabétisme devient un handicap majeur d'insertion et de maintien en emploi.
- > On constate des besoins quantitatifs importants de main-d'œuvre qualifiée, souvent à très court terme (ex. : mineurs, soudeurs).

De nombreux emplois sont à pourvoir : de nouveaux emplois qui requièrent des compétences spécialisées ainsi que des emplois en évolution qui requièrent de solides compétences de base.

C'est un défi que nous devons relever tous ensemble.

La solution réside dans la formation.

La formation est la clé du développement personnel et économique.

Il faut donner cette clé à tous ceux et celles qui en ont besoin.



LES GESTES POSÉS RÉCEMMENT

**MISE EN PLACE D'UN PLAN DE RAPPROCHEMENT
EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN 2006**
... pour relever les défis de l'accessibilité et de la qualification dans un contexte de baisse démographique et d'une demande importante de main-d'œuvre diplômée en formation professionnelle et technique.

- > Un rôle important a été donné aux tables régionales d'éducation interordres pour une meilleure concertation et une coordination accrue des actions.
- > Un plan de base a été présenté : ce plan est doté d'une enveloppe de 26 M\$ sur trois ans dont 15 M\$ consacrés aux fonds transitoires, 1,2 M\$ aux initiatives partenariales, 9, 2 M\$ au rapprochement des formations et des services et 0,4 M\$ à des réalisations avec les milieux du travail.
- > Parmi les actions réalisées en 2006-2007 dans le cadre du Plan, on notera :
 - une vingtaine de parcours de continuité de formation permettant le passage de la formation professionnelle à la formation technique sans dédoublement de formation ;
 - diverses initiatives de rapprochement entre les milieux du travail et de l'éducation ;
 - des services régionaux et interordres de reconnaissance des acquis et des compétences.

**MISE EN PLACE DE MESURES SPÉCIALES
EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN 2007**
... pour aider les régions à répondre rapidement aux besoins du marché du travail.

- > Une somme additionnelle de 10 M\$ allouée pour :
 - augmenter le nombre de formations de courte durée visant à répondre à des pénuries de main-d'œuvre dans les régions ;
 - réduire les listes d'attente dans les programmes en demande.
- > Un montant initial de 5 M\$ pour déployer et expérimenter des actions pour :
 - accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle (ex. : activités spéciales d'orientation scolaire et professionnelle ; possibilités de poursuivre des études en formation professionnelle tout en poursuivant sa formation générale) ;
 - réduire d'autant la proportion de jeunes qui sortent du système scolaire sans formation préparatoire à un travail requérant des compétences spécialisées.

À cela se sont ajoutés, entre autres, de nouveaux programmes d'études autorisés et implantés, dont **Soins préhospitaliers d'urgence**, des actions de promotion des métiers et des professions techniques avec Emploi-Québec, des efforts pour le renouvellement des effectifs dans le secteur de la santé ainsi qu'une actualisation plus rapide des programmes.

UN SOUTIEN ACCRU AUX ADULTES

... parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre et que la formation est à la base du développement individuel et collectif.

- > Le gouvernement a poursuivi son engagement financier de 20 M\$ par année pour la mise en œuvre des actions sous sa responsabilité dans le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue, dont près de 6 M\$ pour les services d'accueil, d'accompagnement et de référence et la reconnaissance des acquis, 2 M\$ pour le retour aux études de jeunes de 16 à 24 ans, 1,5 M\$ pour des ressources professionnelles en technologie de l'information et des communications et 720 000 \$ pour la prévention de l'analphabétisme par l'éveil à la lecture.
- > À cet investissement, le gouvernement a ajouté un montant de 15,3 M\$ en 2007-2008, principalement afin :
 - de consolider les services offerts aux adultes;
 - d'améliorer le soutien aux organismes d'action communautaire autonome intervenant en éducation, principalement pour accroître les services de lutte contre le décrochage scolaire et ceux visant le retour aux études;
 - d'appuyer l'implantation progressive du nouveau curriculum à l'éducation des adultes et d'assurer le perfectionnement des enseignantes et enseignants;
 - de renforcer l'utilisation des technologies de l'information comme outil d'apprentissage.

DES AVANCÉES EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

... parce que les compétences s'acquièrent de différentes façons et dans différents lieux et que leur reconnaissance facilite l'intégration des personnes immigrantes et la mobilité de la main-d'œuvre.

- > Attribution de 6 M\$ depuis 2005 pour l'organisation de services régionaux et interordres dans les 17 régions du Québec (dont un projet particulier concernant l'organisation des services pour la clientèle anglophone).
- > Financement des frais relatifs aux étapes d'accueil et d'étude des dossiers.
- > Attribution de 500 000 \$ par année pour le soutien aux réseaux de la formation professionnelle et technique, de la formation des intervenants et du développement de l'instrumentation.
- > Attribution de 250 000 \$ pour la recherche ou l'expérimentation de modes d'intervention diversifiés et novateurs visant à faciliter l'acquisition des compétences manquantes.
- > Élargissement et bonification du financement de la formation prescrite par un ordre professionnel, notamment en faveur des personnes immigrantes.
- > Création d'un site Internet ministériel consacré à la reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique où toutes les régions disposeront d'un espace réservé pour afficher leur offre de service.
- > Croissance des services et des clientèles (près de 4 000 personnes par année et 15 000 compétences évaluées).

PLAN D'ACTION ÉDUCATION, EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

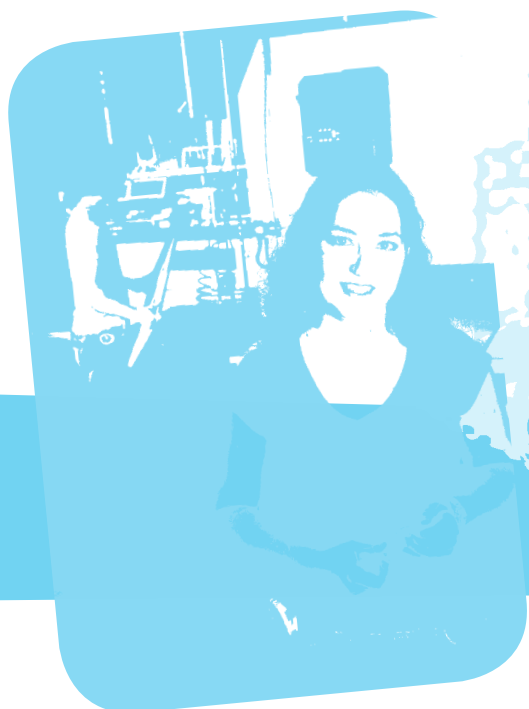
La formation est la clé d'entrée, de maintien et d'évolution sur le marché du travail.

La formation constitue le moyen privilégié pour s'adapter à l'évolution rapide des connaissances et des technologies et pour satisfaire au rehaussement des exigences au travail et dans la société.

C'est pourquoi nous allons intensifier nos efforts de formation pour relever le défi de la productivité et de la compétitivité pour assurer le développement économique du Québec et de ses régions. Les mesures proposées se déploient sur cinq ans; elles invitent à un nouveau partenariat entre les acteurs de l'éducation et de l'économie afin qu'ils unissent leurs forces, resserrent leurs liens et s'investissent encore davantage dans la poursuite d'un objectif commun, soit celui d'assurer la prospérité du Québec, de ses régions et de ses citoyens.

CINQ CHAMPS D'ACTION

1. Les secteurs d'avenir et porteurs de l'économie
2. Le marché régional du travail
3. Les adultes
4. Les personnes éloignées du marché du travail
5. Les personnes immigrantes



1. LES SECTEURS D'AVENIR ET PORTEURS DE L'ÉCONOMIE

LE SECTEUR MINIER

- > parce que ce secteur est en croissance rapide et durable;
- > parce que le Québec doit profiter de cette situation favorable sur le plan de la richesse collective et du développement régional;
- > parce que la variable névralgique de l'exploitation des gisements miniers est la main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante;
- > parce que c'est surtout l'efficacité du dispositif de formation en place qu'il faut maximiser.

Action

Création d'un institut national des mines ayant pour mandat de maximiser la capacité de formation de la main-d'œuvre en rassemblant les moyens disponibles et en les utilisant selon la vision concertée de tous les acteurs du secteur minier.

Ce mandat comporte quatre principaux volets : l'estimation des besoins de formation et une veille continue de leur évolution quant à leur nature et à leur répartition géographique; la coordination des actions des différents acteurs de la formation pour répondre aux besoins à court, moyen et long terme; l'optimisation du dispositif de formation au regard des besoins prévisibles; la promotion des emplois dans le secteur minier.

Parmi les organismes partenaires, on comptera l'Association minière du Québec (AMQ), l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ), la Fédération des travailleurs du Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les établissements d'enseignement.

Une telle approche misant sur la synergie des actions et sur le partenariat pourra inspirer les actions dans d'autres domaines.

Investissements

Un montant de **5 M\$** sera investi sur une période de cinq ans pour soutenir la formation de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur minier. Ce montant permettra la mise en place de l'institut national des mines (3 M\$), son fonctionnement, le développement de son expertise et la réalisation de projets pilotes (2 M\$).

LE SECTEUR ÉOLIEN EN GASPÉSIE

- > parce que le développement de l'énergie éolienne est une priorité gouvernementale;
- > parce que la Gaspésie a été désignée comme une zone prioritaire de développement dans ce secteur d'activité économique en émergence;
- > parce que le secteur éolien fait partie des priorités identifiées dans les projets ACCORD de la région gaspésienne;
- > parce que le Cégep de la Gaspésie et des Îles est à un carrefour stratégique dans ce secteur de formation avec son Centre collégial de transfert technologique en énergie éolienne, avec son accréditation européenne de formation dans ce domaine, avec le développement de formations de courte durée et avec le programme d'études *Technologie de l'électronique industrielle* qu'il dispense;
- > parce que le développement d'un pôle attractif d'expertise au Cégep de la Gaspésie et des Îles permettra à cet établissement de réduire l'impact de la baisse démographique importante sur son territoire.

Action

Réalisation, en Gaspésie, d'un projet pilote de formations techniques spécialisées dans le domaine de la maintenance d'éoliennes en collaboration avec les partenaires publics et privés concernés.

Investissements

Un montant de **0,4 M\$** par année, pour un total de **2 M\$** sur une période de cinq ans, sera ajouté aux ressources du Cégep pour la mise en place d'une structure de formation en maintenance d'éoliennes.

AUTRES SECTEURS PROMETTEURS DE L'ÉCONOMIE

- > parce qu'il faut être en mesure de pouvoir répondre rapidement à des besoins pressants de main-d'œuvre spécialisée.

Action

Mise au point, avec la collaboration des entreprises, de nouvelles approches de formation dans différents secteurs de l'économie québécoise porteurs d'avenir.

Investissements

Un montant de **5,5 M\$** sur une période de cinq ans permettra de soutenir de nouvelles approches de formation initiale et continue pour pallier la rareté de main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs porteurs de développement économique où le Québec est particulièrement compétitif.

2. LE MARCHÉ RÉGIONAL DU TRAVAIL

PLUS DE JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

- > parce que trop peu de jeunes se dirigent vers la formation professionnelle conduisant aux métiers qualifiés;
- > parce que les métiers constituent un choix de carrière des plus intéressants au regard des avantages offerts et des besoins du marché du travail;
- > parce qu'il faut faire en sorte que les jeunes qui arrivent sur le marché du travail soient bien préparés de façon à réaliser leur plein potentiel tout en ajoutant à la productivité des entreprises.

Action

Mise en œuvre, avec les commissions scolaires, d'un plan d'intervention visant à accroître de 2 000 par année le nombre de jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Certaines de ces actions feront appel à la collaboration et aux initiatives des entreprises (ex. : alternance travail-études, stages, mesures de promotion, bourses, visites d'entreprises).

Le plan d'intervention portera notamment sur des activités de promotion ciblée, sur l'exploration de la formation professionnelle et des métiers, sur des parcours intégrés de formation générale et de formation professionnelle, sur l'amélioration des services régionaux d'admission, sur la réduction des listes d'attente, sur des ajouts et des améliorations aux services offerts aux élèves de 18 ans et moins, etc.

Investissements

Un ajout de **10 M\$** sur une période de cinq ans, soit 2 M\$ par année ajoutés aux 5 M\$ dédiés à cet objectif depuis 2007.

L'OFFRE DE FORMATION DANS LES RÉGIONS EN BAISSE DÉMOGRAPHIQUE

- > parce que plusieurs régions ont de la difficulté à rendre accessibles les formations pour répondre aux besoins de main-d'œuvre en raison d'un nombre insuffisant d'élèves pour former des groupes;
- > parce qu'une plus grande concertation régionale et une mise à profit optimale des ressources existantes faciliteront l'accessibilité à la formation;
- > parce que le contexte économique actuel requiert d'accroître la capacité de réponse aux besoins régionaux pressants de main-d'œuvre qualifiée;
- > parce que les régions doivent disposer des outils nécessaires pour mieux planifier leur offre de formation en soutien au développement économique régional.

Investissements

- > Investissement de **3,1 M\$** par année permettant aux commissions scolaires d'offrir la formation à des groupes plus restreints d'élèves que la norme fixée.
- > Ajout d'un montant de **2,5 M\$** par année pour les cinq prochaines années pour chacun des deux réseaux d'enseignement afin de consolider une approche régionale visant l'optimisation de l'offre et de l'organisation de la formation.
- > Majoration de **2,5 M\$** par année de chacune des deux enveloppes actuelles pour les formations qualifiantes de plus courte durée, ce qui représente un investissement additionnel de **25 M\$** sur une période de cinq ans pour accroître la capacité de réponse de formation aux besoins de main-d'œuvre des entreprises québécoises.

Actions

Mise en place d'une mesure permettant de constituer de plus petits groupes en formation professionnelle dans les régions en baisse démographique (environ 125 petits groupes d'élèves de plus en région).

Soutien à des initiatives favorisant la concertation régionale en matière de formation qualifiante (ex. : mise en commun de ressources de formation continue entre plusieurs établissements); mise à la disposition des régions des outils additionnels permettant une gestion plus souple de la formation (ex. : autorisations partagées de programmes permettant de commencer sa formation dans un établissement et de la terminer dans un autre, plus spécialisé dans le même domaine).

Nouvelle augmentation des enveloppes pour les formations de courte durée et sur mesure permettant de répondre rapidement aux besoins régionaux de main-d'œuvre. La gestion de ces enveloppes prendra en compte les priorités établies par la veille régionale, par les projets ACCORD et par le développement du nouvel espace économique du Québec, notamment en vue de l'insertion des personnes immigrantes dans le marché québécois du travail.



3. LES ADULTES

- > parce que l'éducation des adultes favorise l'accès à l'emploi, contribue à la productivité et réduit ainsi les effets des baisses démographiques sur la relève en région;
- > parce que l'éducation des adultes offre une voie supplémentaire d'accès au diplôme;
- > parce qu'il faut soutenir davantage la persévérance et la réussite des adultes;
- > parce que les adultes doivent utiliser les technologies de l'information et bénéficier d'un matériel didactique adapté à leur situation particulière;
- > parce que les enseignants doivent être en mesure de fournir à chacun des adultes le maximum d'attention et d'accompagnement;
- > parce qu'il convient d'offrir à la population adulte autochtone des services adaptés à sa situation particulière.

Investissements

Un montant additionnel majeur de **90 M\$** sur une période de cinq ans, répartis de la façon suivante :

- > 45 M\$ pour améliorer les services de soutien aux adultes (9 M\$ par année);
- > 15 M\$ pour le renouvellement du matériel pédagogique (3 M\$ par année);

Actions

Amélioration des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement offerts aux adultes, en particulier :

- les services d'orientation au début de la démarche de formation;
- les services complémentaires (ex. : soutien psychosocial).

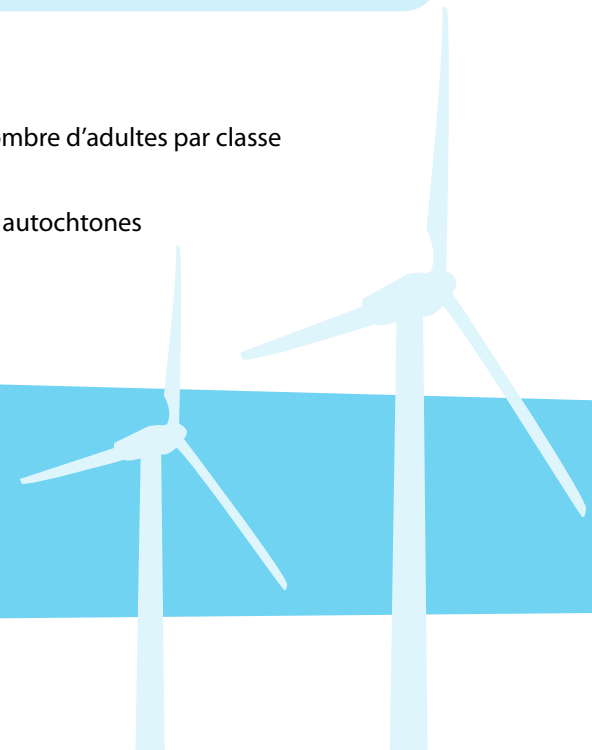
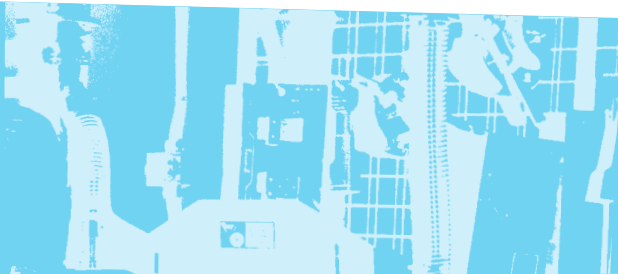
Renouvellement du matériel pédagogique et soutien à l'utilisation des technologies dans l'enseignement aux adultes.

Aménagements organisationnels permettant aux enseignants d'accorder plus de temps à l'accompagnement individualisé des adultes et d'accroître leur réussite.

Organisation et implantation des services spécifiques et adaptés à la population adulte des Premières nations.

Actualisation, avec les partenaires, du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue.

- > 25 M\$ pour l'harmonisation du nombre d'adultes par classe (5 M\$ par année);
- > 5 M\$ pour l'éducation des adultes autochtones (1 M\$ par année).



4. LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

- > parce que la formation constitue un élément clé pour l'insertion durable et rapide en emploi;
- > parce que le Pacte pour l'emploi lancé par le gouvernement vise à aider les personnes plus éloignées du marché du travail à intégrer de façon durable un emploi, à améliorer leurs qualifications et à valoriser leur apport à la société;
- > parce que le milieu de l'éducation et, de façon particulière, les 110 services aux entreprises (SAE) des commissions scolaires et des cégeps sont des partenaires majeurs du Pacte pour l'emploi;
- > parce que les services aux entreprises des commissions scolaires et des cégeps possèdent une solide expertise en formation sur mesure.

Action

Mise en œuvre d'une stratégie du réseau de l'éducation pour soutenir efficacement les entreprises et les personnes dans le cadre du Pacte pour l'emploi.

Cette stratégie sera conçue et déployée sur le plan national et régional dès le printemps 2008. Elle sera mise au point par le Comité national de services aux entreprises. Sur le plan régional, elle fera notamment appel :

- aux directions régionales des ministères concernés;
- à la collaboration des conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) dont font partie les partenaires de l'éducation;
- aux centres locaux d'emploi;
- aux tables régionales d'éducation interordres.

La stratégie du réseau des services aux entreprises pour le Pacte pour l'emploi misera sur :

- > des formations sur mesure pour les personnes en réponse aux besoins établis avec les entreprises;
- > le développement de compétences « comportementales » liées au travail;
- > la consolidation des compétences générales de base (lire, écrire, compter);
- > des modalités pédagogiques prenant en compte la situation de chacune des personnes;
- > les services de soutien et d'accompagnement en vue de la réussite.

5. LES PERSONNES IMMIGRANTES

- > parce que le gouvernement a annoncé le développement d'un nouvel espace économique pour le Québec afin de soutenir sa croissance;
- > parce qu'une plus grande mobilité des travailleurs à l'intérieur de cet espace économique est nécessaire dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre constitue un frein à la croissance des entreprises;
- > parce que l'accélération de la reconnaissance des qualifications professionnelles pour les personnes formées hors du Québec est un élément important de la mobilité de la main-d'œuvre et de la constitution d'un nouvel espace économique;
- > parce qu'il faut faciliter l'accès à la formation qualifiante.

Actions

Mise en œuvre d'un plan d'action, dès le printemps 2008 :

- permettant un accès plus rapide à la formation d'appoint nécessaire, en particulier pour les petits groupes de personnes immigrantes;
- prévoyant un mécanisme d'accompagnement lorsqu'une personne formée hors du Québec se voit prescrire une formation d'appoint d'un ordre professionnel et que celle-ci ne peut être suivie que dans le cadre de la formation régulière;
- facilitant la formation d'appoint des travailleurs temporaires dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre;
- favorisant le regroupement des services et des expertises;
- soutenant la mobilité du corps professoral des collèges et des centres de formation professionnelle, dans des secteurs et des pays ciblés;
- favorisant la mobilité étudiante.

Bonification du financement de la formation à temps partiel en formation professionnelle et en formation technique pour faciliter le rehaussement des qualifications ainsi que l'insertion et la progression en emploi, en particulier des personnes immigrantes.

Investissements

Ajout de **25 M\$** sur une période de cinq ans pour la formation à temps partiel, soit 2,5 M\$ par année pour chacun des deux ordres d'enseignement.



PLAN D'ACTION ÉDUCATION, EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

RÉSUMÉ

CHAMPS D'ACTION	ACTIONS	Nouveaux investissements sur 5 ans en formation professionnelle et technique et en éducation des adultes
1 LES SECTEURS D'AVENIR ET PORTEURS DE L'ÉCONOMIE	1. Création d'un institut national des mines ayant pour mandat de maximiser la capacité de formation de la main-d'œuvre en partenariat avec tous les acteurs du secteur minier.	5 M\$
	2. Réalisation, en Gaspésie, d'un projet pilote de formations techniques spécialisées dans le domaine de la maintenance d'éoliennes en collaboration avec les partenaires publics et privés concernés.	2 M\$
	3. Mise au point, avec la collaboration des entreprises, de nouvelles approches de formation dans différents secteurs de l'économie québécoise porteurs d'avenir.	5,5 M\$
2 LE MARCHÉ RÉGIONAL DU TRAVAIL	4. Mise en œuvre, avec les commissions scolaires, d'un plan d'intervention visant à accroître de 2 000 par année le nombre de jeunes en formation professionnelle.	10 M\$
	5. Mise en place d'une mesure permettant de constituer de plus petits groupes en formation professionnelle dans les régions en décroissance démographique.	15,5 M\$
	6. Soutien à des initiatives favorisant la concertation régionale en matière de formation qualifiante.	25 M\$
	7. Nouvelle augmentation des enveloppes régionales pour les formations de courte durée et sur mesure permettant de répondre rapidement aux besoins régionaux de main-d'œuvre.	25 M\$
3 LES ADULTES	8. Soutien et accompagnement des adultes en formation : <ul style="list-style-type: none"> – amélioration des services offerts aux adultes; – renouvellement du matériel pédagogique et soutien à l'utilisation des technologies; – aménagements organisationnels de la formation; – services spécifiques et adaptés à la population adulte des Premières nations. 	90 M\$
4 LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	9. Mise en œuvre d'une stratégie du réseau de l'éducation pour soutenir efficacement les entreprises et les personnes dans le cadre du Pacte pour l'emploi.	
5 LES PERSONNES IMMIGRANTES	10. Mise en œuvre d'un plan d'action visant un accès plus rapide à la formation d'appoint pour les personnes formées hors du Québec afin de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur d'un nouvel espace économique.	25 M\$
		203 M\$ répartis en années scolaires complètes

ANNEXE

RESSOURCES ADDITIONNELLES CONSENTIES EN 2007-2008 ET MAINTENUES EN 2008-2009 POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE ET POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

	Année scolaire 2007-2008	Année scolaire 2008-2009
ÉDUCATION DES ADULTES		
> Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)	2,0 M\$	2,0 M\$
> Services complémentaires	2,6 M\$	2,6 M\$
> Technologie de l'information	1,5 M\$	1,5 M\$
> Appropriation du nouveau parcours de formation des adultes	6,0 M\$	6,0 M\$
Sous-total	12,1 M\$	12,1 M\$
ACTION COMMUNAUTAIRE SUR LE TERRAIN DE L'ÉDUCATION		
	3,25 M\$	3,25 M\$
AUGMENTATION DU NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET RÉPONSE AUX PÉNURIES DE MAIN- D'ŒUVRE		
> Accès des moins de 20 ans à la formation professionnelle	5,0 M\$	5,0 M\$
> Formations courtes au secondaire (AEP)	5,0 M\$	5,0 M\$
> Formation continue au collégial (AEC)	5,0 M\$	5,0 M\$
Sous-total	15,0 M\$	15,0 M\$
TOTAL	30,35 M\$	30,35 M\$

AUTRES RESSOURCES SPÉCIALES MAINTENUES JUSQU'EN 2008-2009

	Année scolaire 2007-2008	Année scolaire 2008-2009
> Rapprochement entre les établissements de la formation professionnelle et de la formation technique (Fonds transitoire)	5,0 M\$	5,0 M\$
> Services régionaux de reconnaissance des acquis (à l'intérieur du 20 M\$ de la Politique d'éducation des adultes)	2,0 M\$	2,0 M\$

